



## Entrave à la grève à France 3 Côte d'Azur

En Côte d'Azur, la mobilisation ne faiblit pas contre les éditions ICI. Après 8 jours de grève, aucun JT régional n'a été diffusé, seules 2 bobines ont été mises à l'antenne.

C'est dans ce contexte que la rédaction en chef de France 3 Côte d'Azur décide, ce mercredi 15 novembre, de faire une entrave à la grève en changeant la fonction d'une consœur CDD JRI pour remplacer une journaliste rédactrice CDI.

Pourtant la règle est claire, ce changement de fonction n'est pas possible pour un.e journaliste qui n'est pas au moins CC2. Ce qui n'est pas le cas de notre consœur CDD qui vient de débiter un cursus pour obtenir sa CC1.

Malgré les alertes de plusieurs représentants des salariés, notre direction n'a pas voulu céder et a diffusé le reportage le soir même.

Une entrave à la grève, alors même que syndicats et direction tentent de trouver un accord sur l'évolution de notre entreprise. La direction de PACA aurait-elle perdu la boussole ?

Les syndicats demandent à la direction d'arrêter toute tentative de casser la grève et exigent le respect de notre accord collectif.

Antibes, le 16 novembre